

Un autre programme d'importance critique soutenu par le programme SRTD est l'initiative Visibilité, image et positionnement entreprise par l'ACTU. Ce programme a pour objectif d'améliorer la visibilité et l'image du transport en commun par des déplacements de valeurs qui amélioreront la façon dont le grand public perçoit le transport en commun. Cela comprend la détermination des marchés cibles, l'élaboration d'une gamme de démarches stratégiques, l'évaluation de messages fondés sur l'émotivité pour chaque marché ciblé, et l'identification de tactiques appropriées pour une mise en oeuvre efficace de campagnes de sensibilisation au niveau national et local. Le programme permettra de cerner les obstacles que le public perçoit en ce qui concerne l'utilisation des transports en commun, d'établir les possibilités et d'élaborer des stratégies visant à promouvoir une plus grande utilisation des transports en commun et un plus grand appui à leur égard.

PARTICIPATION DES CANADIENS AUX ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Le Canada croit que la collaboration régionale et internationale joue un rôle utile dans la promotion de politiques efficaces de développement durable. Le Canada est actif sur un certain nombre de tribunes internationales pour favoriser le développement durable et en arriver à des systèmes de transport qui sont sûrs et non nuisibles à l'environnement, notamment aux Nations Unies, auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de l'Organisation maritime internationale (OMI), de la Commission nord-américaine de coopération environnementale (CNACE) et de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

De façon plus précise, le Canada est d'accord avec les objectifs généraux de la charte mondiale des carburants (essence et carburants diesel). La charte est une tentative d'élaboration de recommandations mondiales communes à l'égard de « carburants de qualité », prenant en compte les exigences de la clientèle et les technologies relatives à l'émission des véhicules, recommandations qui devraient avantager nos clients et toutes les autres parties intéressées. Il est d'importance capitale d'établir des normes mondiales à l'égard des carburants si le monde en développement, où la propriété de véhicules augmente à un rythme effarant, doit bénéficier des plus récentes technologies en matière de véhicules. Cet objectif concorde avec l'Accord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe concernant l'établissement de règlements techniques mondiaux applicables aux véhicules à roues, ainsi qu'aux équipements et pièces qui peuvent être montés et/ou utilisés sur les véhicules à roues.

Les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre établis dans le Protocole de Kyoto ne couvrent pas les émissions provenant des activités